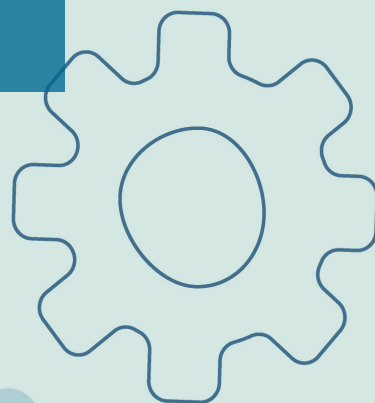
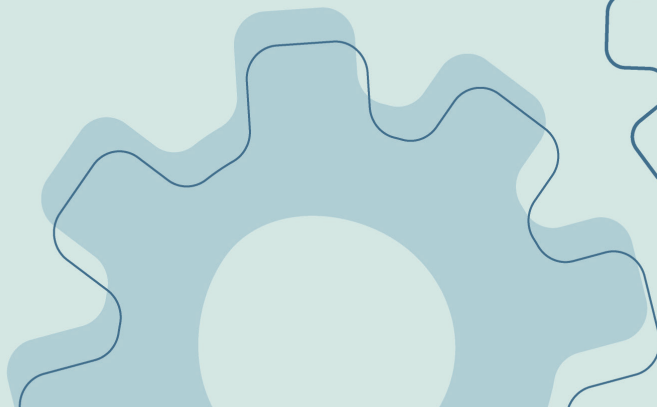
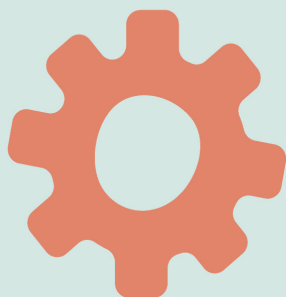




cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Hauts-de-France



Note de conjoncture

chiffres clés 2020/2021

dynamique de l'emploi

dans l'économie sociale et solidaire

en Hauts-de-France

RETOUR SUR 2020-2021

DEUX ANNÉES IMPACTÉES PAR UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

#MUTATION

#ADAPTATION

#RÉSILIENCE

édito

Pour comprendre et analyser comment les structures de l'ESS ont vécu la période de crise sanitaire 2020-2021, l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS), en collaboration avec les Urssaf du Nord-Pas-de Calais et de Picardie, vous propose sa note de conjoncture.

Cette publication offre une lecture conjoncturelle des évolutions de l'ESS en région Hauts-de-France pour l'année 2020 et une partie de 2021, avec une introduction sous forme de rétrospective pour re-contextualiser la dynamique de l'emploi en ESS sur le territoire durant la dernière décennie.

La pandémie mondiale liée au COVID-19 a marqué le quotidien de chacun : citoyen·nes, étudiant·es, salarié·es, entrepreneur·es, dirigeant·es d'entreprises au cours des deux années 2020-2021... Crise sanitaire sans précédent, elle a profondément bouleversé l'économie du pays. Comme toutes les entreprises, les structures de l'ESS n'ont pas été épargnées par les conséquences de cette pandémie (périodes de confinements, restrictions sanitaires, problèmes d'approvisionnement, partenariats compromis, cessations d'activités...). La crise sociale, économique et sociétale a incité, et incite encore aujourd'hui dans une moindre mesure, les entreprises et leurs salarié·es à faire un pas de côté pour en amortir les effets.

Les entreprises de l'ESS, associations, coopératives, mutuelles, fondations ou sociétés commerciales, ont été touchées de plein fouet. En raison de la diversité des secteurs d'activités de l'ESS, toutes les structures n'ont pas vécu la crise de la même manière. Si certaines n'ont pas pu poursuivre leurs activités en raison des mesures sanitaires (secteur du tourisme, du sport, de la culture...), d'autres (secteur de l'action sociale, du médicosocial, aide à la personne) se sont retrouvés en première ligne durant la crise et ont dû l'aborder en veillant à mettre les nouvelles mesures sanitaires en vigueur en place.

Les petites et très petites entreprises, comptant moins de 50 salarié·es et représentant 95% des structures du champ de l'ESS, ont parfois vu leur modèle économique mis en péril en raison des fermetures administratives et d'un manque de trésorerie pour absorber les coûts liés à l'arrêt de l'activité. Certaines associations, dont l'implication bénévole participe grandement au bon déroulement de l'activité et à la pérennité de la structure, ont été particulièrement impactées par les périodes de confinement.

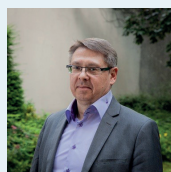
Face à ces problèmes d'arrêts d'activités, de perte de revenus et de difficultés de trésorerie, il fut important pour les structures de l'ESS de recourir aux outils financiers mis en place par le gouvernement et la finance solidaire. Sécuriser les financements et s'assurer du maintien des financements publics (notamment pour les associations) ont été des enjeux clefs pour garantir la pérennité des structures.

Une grande majorité des acteurs de l'ESS menant des actions auprès de publics vulnérables ou précaires, il a donc été primordial qu'ils aient accès à des outils qui leur permettent de poursuivre leurs activités essentielles sereinement. Le fonds de solidarité, le prêt garanti par l'Etat (PGE), le recours à l'activité partielle, l'exonération et les reports de charge, les outils de BPI France ou encore le plan de relance régional ont permis aux structures d'amortir les effets de la crise.

Il est important de préciser que certaines structures de l'ESS se sont également investies dans la gestion de crise : c'est le cas de réorientation d'actions vers la production de masques, de déploiement de solidarité territoriale et locale ou de fondations ayant abondé des fonds de secours à destination des populations les plus vulnérables.

Si l'année 2021 offre de meilleures perspectives en termes d'évolution des emplois, il demeure toujours des irrégularités de reprise sur certains territoires des Hauts-de-France qui soulignent que la crise n'est pas complètement derrière nous. Néanmoins, des progressions encourageantes mettent en lumière que les structures de l'ESS ont appris de cette crise.

Pour une lecture plus fine de l'impact de la crise sanitaire, nous vous invitons également à consulter le résultat des enquêtes menées par les grands réseaux de l'ESS : Mouvement Associatif, UDES, CGSCOP, UNIOPSS, FCSF...



Pierre Thomas
Vice-président CRESS HDF

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres valorisés par l'observatoire régional de l'ESS en Hauts-de-France (ORESS Hdf) dans cette publication sont issus des données fournies par les Urssaf du Nord- Pas-de-Calais et de Picardie.

Le partenariat développé entre les Urssaf du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie et la CRESS Hauts-de-France permet l'accès à la base de données Séquoia de l'ACOSS. Utilisée par l'ORESS pour le traitement de données conjoncturelles, cette base couvre les établissements de l'ESS affiliés au régime général de la Sécurité Sociale, qui cotisent donc à l'Urssaf.

Chaque trimestre, l'URSSAF transmet à la CRESS des données trimestrielles, relatives à l'évolution de l'emploi dans le champ de l'ESS par secteur d'activité et en fonction des formes juridiques. Ces données sont fournies à titre provisoire sur le dernier trimestre considéré. En raison de déclarations tardives et/ou retards de saisie, ces données sont révisées pour les trimestres précédents. Dans cette publication, seules les données concernant les effectifs salariés de l'ESS sont des données définitives, car l'ORESS ne reçoit pas les données corrigées pour les autres variables présentées. Néanmoins, il est à noter que les écarts inversent rarement les tendances observées. Les données relatives à l'ensemble du secteur privé sont issues d'un traitement des données trimestrielles URSSAF par l'INSEE, disponibles en open data.

Les variations mises en avant, sauf mention contraire, sont calculées selon un glissement annuel (voir glossaire en page 20).

Périmètre : L'ORESS s'appuie, dans toutes ses productions, sur le périmètre de l'ESS normalisé conjointement, en 2008, par l'INSEE, le CNCRESS et la DIIESES. Depuis la Loi ESS du 31 juillet 2014, ce périmètre a évolué pour intégrer les sociétés commerciales de l'ESS. Néanmoins, les données sur les sociétés commerciales de l'ESS sont encore peu fiabilisées pour être intégrées dans l'observation.

SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE	page 4
CONJONCTURE 2020	page 5
PERSPECTIVES 2021	page 8
REGARDS TERRITORIAUX	page 9
GLOSSAIRE & CONTACTS	page 20



DYNAMISME DE L'ESS SUR LA DERNIÈRE DÉCENNIE

RETOUR SUR LES PRINCIPALES TENDANCES

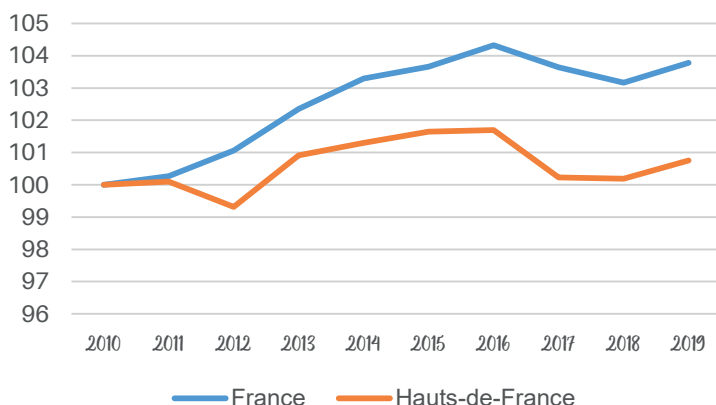
Afin d'appréhender au mieux l'impact de la crise sanitaire sur le champ de l'économie sociale et solidaire, nous vous proposons, à travers cette rétrospective synthétique, d'illustrer son évolution depuis 2010.

Entre progression et stabilisation

Evolution des emplois salariés ESS

Données au T4 de chaque année

Base 100 = T4 2010



L'économie sociale et solidaire a connu sur la précédente décennie une augmentation notable de l'emploi, en particulier sur la période 2010-2016 avec une hausse de l'effectif salarial représentant près de 88 000 postes au niveau national et 3 054 postes en Hauts-de-France.

Comme l'illustrent ces chiffres, cette tendance à la hausse n'est pas spécifique à la région. La progression de l'emploi sur notre territoire a suivi l'impulsion nationale. La progression légèrement moins forte de l'ESS en Hauts-de-France par rapport au niveau national peut s'expliquer par des hausses des emplois plus importantes dans d'autres régions.

Certains secteurs ont particulièrement contribué à la progression de l'emploi ESS : dépendance (EHPAD), petite enfance (crèches associatives), insertion par activité économique, sports et loisirs, assurances...

Résilience de l'ess par rapport au secteur privé

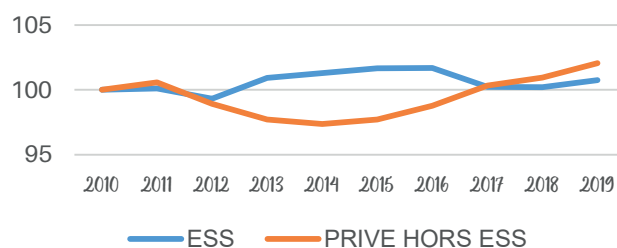
Sur la période 2012-2017, l'évolution de l'emploi salarié du champ de l'économie sociale et solidaire est plus forte que celle du secteur privé. Entre 2012 et 2014, le nombre de postes salariés ESS augmente alors que celui du secteur privé régresse.

Cette résilience est inhérente à la façon dont sont structurées les entreprises de l'ESS, tant dans leur modèle économique (lucrativité limitée et réserves impartageables), dans leurs objectifs sociaux (emplois non délocalisables et non substituables) que dans leur mode de gouvernance.

Evolution de l'emploi salarié du secteur ESS et privé hors-ESS

Données au T4 de chaque année

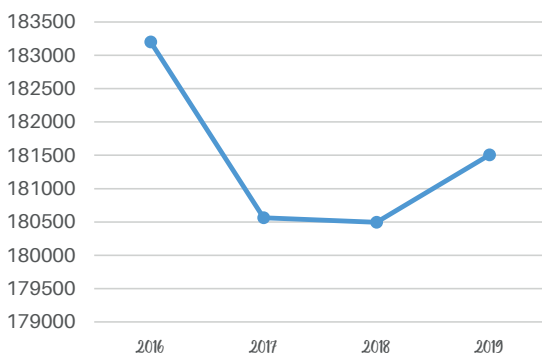
Base 100 = T4 2010



Dégradation de l'emploi en 2017 suivi d'une légère reprise

Effectifs des emplois salariés ESS

Données au T4 de chaque année

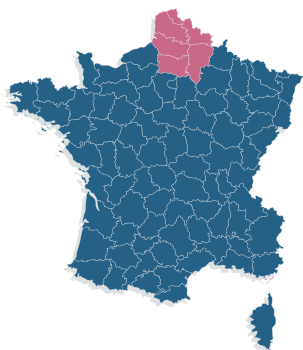


L'année 2017 vient marquer un tournant dans l'évolution de l'emploi ESS. Pour la première fois depuis 2012, la courbe de l'emploi diminue. Notamment en cause, une évolution de certaines politiques publiques qui viennent ébranler le modèle économique des structures associatives : baisse des subventions publiques, fin des contrats aidés, réforme fiscale dont les dispositions impacteront le niveau des dons...

Malgré cela, l'année 2019 illustrera une reprise timide de l'évolution de l'emploi ESS. Ce rebond reste néanmoins à re-contextualiser du fait de son hétérogénéité : la reprise varie considérablement en fonction du statut juridique et/ou du secteur d'activité. La hausse de 2019 ne permet pas de compenser la perte nette d'emplois connue depuis 2017.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



EN FRANCE

-0,9 % de croissance de l'emploi ESS
- 2,2 % d'établissements ESS

- 1480

Le solde net d'emplois ESS en
Hauts-de-France pour l'année 2020

Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre
2019 et de la fin du trimestre 2020

Evolution de
l'effectif salarié



-0,8%

ESS

PRIVE

-0,8%

Croissance
de la masse
salariale



+0,9%

Évolution
du nombre
d'établissements



- 2,2 %

Sans grande surprise, l'année 2020 fut marquée par une évolution négative de l'emploi et ce dans l'ensemble du tissu économique. On note toutefois une baisse des emplois ESS (-0,7% entre fin 2019 et fin 2020) moins marquée que celle des emplois du secteur privé. (-1,7% entre fin 2019 et fin 2020). Au regard de ces évolutions illustrant les premiers impacts de la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi salarié en ESS semble s'être montrée plus résiliente que celle de l'emploi privé hors ESS. Au quatrième trimestre 2020, on enregistre une perte d'environ 250 établissements ESS par rapport à fin décembre 2019. Cette baisse significative n'est pas intégralement imputable à la situation de crise. En effet, une dynamique négative préexistait : on notait une baisse de 1,1% du nombre d'établissements entre fin 2019 et fin 2018.

Globalement, l'ESS en Hauts-de-France a suivi les mêmes tendances d'évolution qu'au national. Pour l'ensemble de la France, le dynamisme ESS de l'emploi et du nombre d'établissements est similaire à celui retrouvé dans notre région.

Si la baisse de l'effectif salarié est commune à toutes les structures de l'ESS, celle-ci est plus ou moins significative selon la famille. Les associations, qui représentent 88% des emplois ESS, ont perdu un peu plus de 1000 emplois entre le dernier trimestre 2020 et le dernier trimestre 2019, ce qui représente une variation de -0,7%. Les coopératives et les mutuelles, quant à elles, enregistrent des taux de baisse plus importants (respectivement -1,4% et -1,6%). Il est à noter que ces pertes d'emplois ont principalement touché les établissements de moins de 10 salarié-es. Les fondations semblent se démarquer de ce dynamisme au regard de l'année 2020 : une perte d'emploi quasi-nulle (-0,4%) et une hausse notable du nombre d'établissements (+6,19%). Cette distinction peut s'expliquer par la nature des missions des fondations et du rôle qu'elles ont pu jouer durant la crise sanitaire.

Évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2019 et fin 2020

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	- 0,8 % (- 1 220 emplois)	- 2,45 %	+ 1,11 %
Coopératives	- 1,4 % (- 140 emplois)	- 0,72 %	- 2,54 %
Mutuelles	- 1,6 % (- 90 emplois)	- 0,91 %	+ 1,75 %
Fondations	- 0,4 % (- 30 emplois)	+ 6,19 %	+ 2,65 %

SOURCE : ACOSS-URSSAF

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2019 et fin 2020

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	33,1 %	+ 0,1 %	+ 0,8 %	+ 1,1 %
Hébergement médico-social	21,3 %	+ 1,6 %	=	+ 3,3 %
Education	12,7 %	+ 3 %	+ 0,1 %	+ 3,1 %
Santé humaine	7,4 %	+ 1,7 %	+ 3,5 %	+ 5,9 %
Non classés	7,2 %	- 2,2 %	- 4,1 %	+ 0,2 %
Soutien aux entreprises	6 %	- 0,3 %	- 1,2 %	- 2 %
Activités financières et d'assurance	5,5 %	- 1,8 %	- 1,3 %	+ 0,1 %
Sports et loisirs	2,8 %	- 18,3 %	- 4,4 %	- 21,3 %
Arts et spectacles	1,4 %	- 20,4 %	- 6 %	- 22 %
Industrie et construction	1,2 %	+ 4,6 %	- 6,5 %	+ 6,1 %
Hébergement et restauration	0,6 %	- 0,1 %	- 2,5 %	- 8,6 %
Pour les secteurs suivants, les effectifs salariés étant faibles (inférieurs à 1 000), les variations sont à considérer avec prudence.				
Commerce	0,3 %	- 4,7 %	+ 3,9 %	- 1,3 %
Information et communication	0,2 %	- 8,3 %	- 2,9 %	- 11,1 %
Activités diverses	0,2 %	+ 2,6 %	=	+ 3,9 %
Industries agro-alimentaires et agriculture*	0,01 %	+ 23,1 %	+ 20 %	- 4,7 %

*Les effectifs de ce secteur sont faibles car ce sont des établissements qui cotisent presque exclusivement à la mutualité sociale agricole, et non à l'URSSAF. Leurs effectifs ne figurent alors pas dans les données présentées dans ce document.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

A l'issue de l'année 2020, on note une progression de l'emploi différente selon les secteurs d'activité.

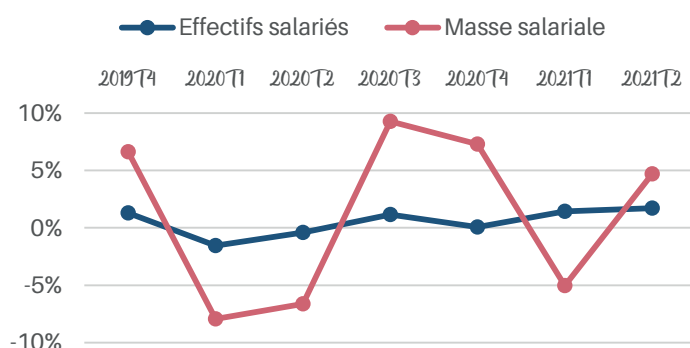
Concentrant plus d'un tiers des emplois de l'ESS, le secteur de **l'action sociale** connaît une stabilité de ses effectifs et de ses établissements. Ceci peut s'expliquer par le fait que les structures de ce secteur ont été en appui aux conséquences socio-économiques de la crise et ont moins été touchées par les arrêts d'activités par rapport à d'autres secteurs.

Les activités concernant le secteur des **activités financières et d'assurance** ont connu une baisse du nombre d'établissements entre le dernier trimestre 2020 et le dernier trimestre 2019. En revanche, l'emploi a progressé en termes d'effectifs. Cette dynamique préexistait déjà l'année précédente et est notamment dû à un phénomène de restructuration et concentration de ces établissements. Ces établissements sont majoritairement rattachés à des établissements sous forme coopératives ou mutuelles.

Le secteur de **l'enseignement**, dont une partie des structures correspondent à des établissements scolaires, a été frappé par les restrictions sanitaires impliquant la fermeture des établissements. Après une baisse de près de 3% des effectifs salariés au deuxième trimestre 2020 par rapport à l'année précédente, le secteur connaît un rebond des emplois qui mène à une hausse des effectifs salariés de 3% à la fin de l'année 2020 par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette hausse surcompense la baisse connue lors du deuxième trimestre.

Les secteurs des **arts et spectacles et sports et loisirs** sont ceux qui ont enregistré la plus forte baisse au niveau des effectifs salariés et des établissements. Là où les autres secteurs d'activité ont pu s'adapter aux restrictions administratives et/ou prolonger leurs activités lors du deuxième confinement, les structures dans les arts et spectacles ou les sports et loisirs ont été dans l'obligation de cesser une nouvelle fois leurs activités. La reprise de l'emploi dans ces secteurs correspond aux périodes de déconfinement.

Variations en glissements trimestriels



Le recours au **chômage partiel** a été massivement sollicité pendant les périodes de confinement, comme l'illustre le graphique ci-contre. Lorsqu'un établissement déclare un-e salarié-e au chômage partiel, sa rémunération n'est plus à la charge de l'entreprise. De ce fait, la rémunération du ou de la salarié-e et son coût n'est plus imputé dans la masse salariale de l'entreprise. En revanche, le ou la salarié-e est toujours comptabilisé-e dans les effectifs. C'est donc en comparant la courbe de la variation de la masse salariale et la courbe de variation des effectifs salariés qu'on peut estimer le recours au chômage partiel.

SOURCE : ACOSS-URSSAF

Pour en savoir plus !

L'Observatoire de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Hauts-de-France (CRESS HDF) a interrogé des acteurs engagés dans l'ESS au premier temps de la crise. Ces récits permettent d'appuyer les chiffres de la note de conjoncture en les illustrant à travers des témoignages et permettent de mettre en lumière la façon dont ont été touchées les structures de l'ESS par la crise sanitaire et comment elles se sont adaptées.

Les retours d'expériences vous permettront de comprendre leurs fragilités, leurs diversités de situation, leurs moyens mis en œuvre pour s'adapter, innover, solliciter les appuis financiers tout en préparant l'après crise sanitaire.



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Une reprise franche de l'emploi début 2021

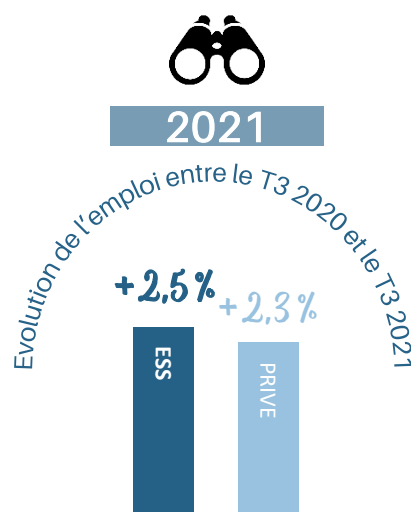
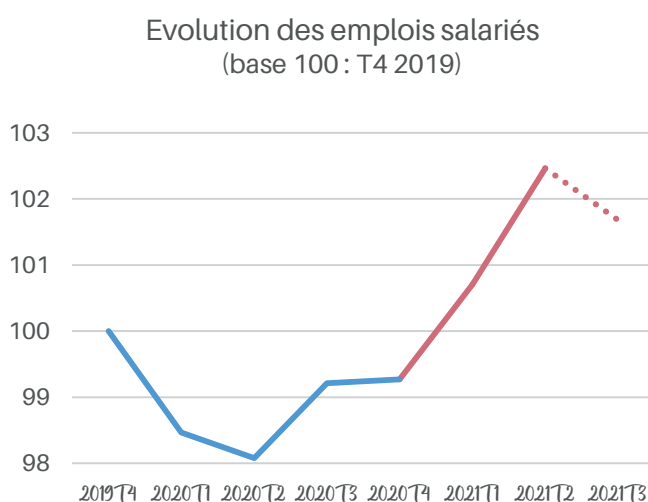
A partir de 2021, on observe une reprise encourageante de l'emploi ESS au niveau des Hauts-de-France. La période de confinement de mars à avril 2021 n'a pas ralenti la progression de l'emploi sur cette période. Plusieurs hypothèses peuvent-être émises. D'une part, les acteurs de l'ESS ont pu s'approprier les aides et les dispositifs de soutien mis en place pour assurer la continuité des activités. Egalement, la crise sanitaire a mis en lumière l'utilité des services de proximité, notamment proposés par l'ESS. On peut imaginer un renforcement des actions des structures déjà existantes par le biais de l'embauche de nouveaux salariés, d'une émergence de projets à travers de nouvelles structures...

Et dans les secteurs les plus touchés ?

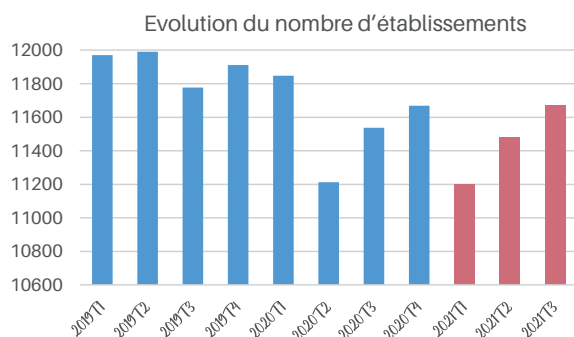
#ARTSPECTACLES

#SPORTSLOISIRS

Certains secteurs ont été particulièrement impactés par les fermetures administratives, notamment les arts, spectacles et activités récréatives. Pour l'ensemble de ce secteur, on observe un glissement annuel de 37,3% au troisième trimestre 2021.



Dynamique établissements début 2021



La conjoncture de l'année 2020 semble avoir eu un effet significatif sur le nombre d'établissements, qui ne retrouve pas son niveau d'avant crise au milieu de l'année 2021.

Les deux périodes où l'on observe les niveaux les plus bas en nombre d'établissements coïncident avec les périodes de restrictions sanitaires les plus drastiques (fermetures administratives, confinement strict)

La dynamique positive des fondations, conjoncturelle ou structurelle ?

Comme illustré précédemment dans ce document, les fondations sont la seule famille de l'ESS à avoir connu une hausse progressive et constante de leur nombre d'établissements. Les besoins de la crise ne semblent pas suffire à expliquer la hausse puisque le nombre de fondations ne cesse de croître continuellement depuis une dizaine d'années. La dynamique positive de créations de fondations apparaît comme plus structurelle. A l'échelle des Hauts-de-France, on comptabilise 10 nouvelles fondations entre la fin 2019 et la fin 2020

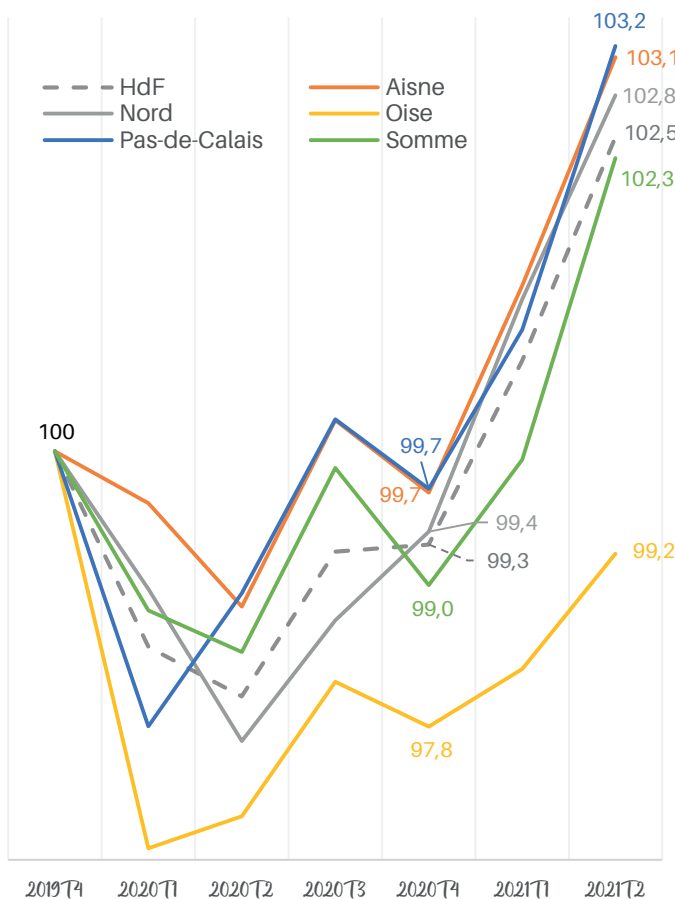
L'ESS

DANS LES TERRITOIRES

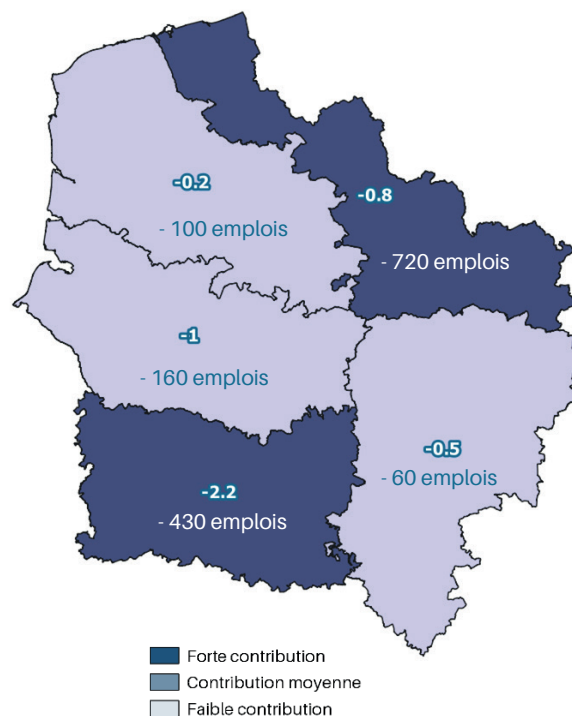
Le nombre d'emploi ESS a diminué dans l'ensemble de la région Hauts-de-France entre la fin 2019 et la fin 2020, mais ce constat est à nuancer selon les différents contextes départementaux.

La variation du nombre d'emplois est à mettre en perspective avec le niveau d'emploi de chacun des territoires. Pour une même variation (- 0,3%), l'Aisne ne perd que 40 emplois alors que l'effectif salarié du Pas-de-Calais en est privé de 130, soit plus de trois fois plus. Le département du Nord, concentrant près de la moitié des emplois ESS de la région, enregistre une perte nette d'emplois significative, mais la variation n'est pas fortement négative. En revanche, dans l'Oise, avec une variation des emplois à - 2,2%, bien au dessus de la variation régionale (- 0,8%), la disparition de 430 emplois est plus préoccupante.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, l'ensemble des départements ont suivi à peu près la même tendance d'évolution des emplois au fil des trimestres, depuis début 2020, point de départ de la crise sanitaire du Covid-19.



Évolution de l'emploi salarié par département



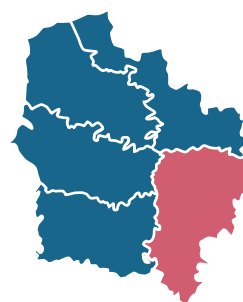
Frappé par des restrictions sanitaires inattendues, et notamment les mesures strictes de confinement, **le premier semestre 2020 est marqué par une chute des emplois (par rapport au trimestre précédent) dans tous les départements**, mais à des rythmes différents. Si la perte d'emploi a été rapide dans l'Oise et le Pas-de-Calais, atteignant leur plus bas niveau dès le premier trimestre, elle s'est étalée sur deux trimestres dans les trois autres départements.

Avec l'allègement des contraintes liées au contexte sanitaire, **le 3ème trimestre permet un rebond du niveau d'emploi**, notamment dans l'Aisne et le Pas-de-Calais, avant un second essoufflement à la fin de l'année, qui voit l'instauration d'un nouveau confinement. Mieux préparées, et face à une plus grande souplesse des mesures sanitaires, les entreprises de l'ESS ont su contenir la perte d'emplois qui a été moins forte qu'en début d'année. On observe même sur cette période une augmentation continue de l'emploi pour le département du Nord.

Le début de l'année 2021 offre de nouvelles perspectives, avec une remontée de l'emploi dans toute la région, atteignant dans presque tous les départements un niveau bien supérieur à celui observé fin 2019. Seule l'Oise fait exception avec une reprise moins rapide : au 2ème trimestre 2021, elle n'a pas encore retrouvé son niveau d'emploi d'avant crise.

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES



02

Les chiffres clés du département de l'Aisne

- 60

Le solde net d'**emplois ESS**
dans l'Aisne pour l'année **2020**Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre
2019 et de la fin du trimestre 2020Evolution de
l'effectif salarié

- 0,5%

ESS

- 1,8%

PRIVE

Croissance
de la masse
salariale

+ 1,7%

Évolution
du nombre
d'établissements

- 1,1%



2021

Evolution de l'emploi entre le T3 2020 et le T3 2021

+ 3,2%

AISNE

+ 2,5%

Région HOF

Évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2019 et fin 2020

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	=	- 0,7 %	+ 1,6 %
Coopératives	- 4,5 % (- 20 emplois)	- 7,7 %	- 2,4 %
Mutuelles	- 7,1 % (- 20 emplois)	- 2,3 %	+ 3,4 %
Fondations	- 2 % (- 20 emplois)	+ 5,3 %	+ 3,4 %

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2019 et fin 2020

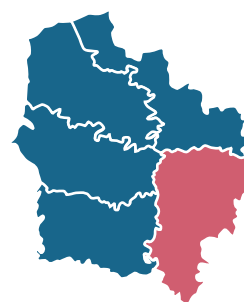
	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action Sociale	31,5 %	- 1,3 %	+ 1,5 %	+ 0,6 %
Hébergement médico-social	21,9 %	+ 1,9 %	+ 2,3 %	+ 3,9 %
Santé humaine	12,7 %	- 1,4 %	+ 2,6 %	+ 4,4 %
Education	8,6 %	+ 7 %	+ 9 %	+ 4,7 %
Soutien aux entreprises	5,9 %	+ 3,3 %	=	+ 3,8 %

Secteurs d'activité ayant les plus forts poids en termes d'effectif salarié (hors « non-classés »)

SOURCE : ACOSS-URSSAF

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES



02

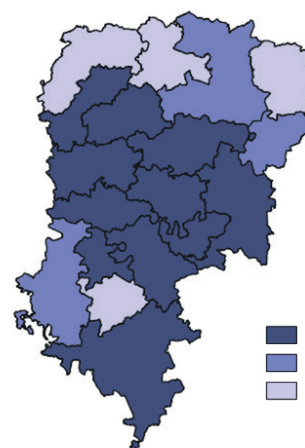
Les chiffres clés du département de l'Aisne

EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale (voir glossaire p.)	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Chauny-Tergnier-La Fère	- 2,38 %	- 0,22	9,3 %
CA GrandSoissons Agglomération	- 0,22 %	- 0,03	14,9 %
CA de la Région de Château-Thierry	- 0,54 %	- 0,03	6,1 %
CA du Pays de Laon	- 0,16 %	- 0,02	15,9 %
CA du Saint-Quentinoise	- 1,84 %	- 0,36	19,6 %
CC Picardie des Châteaux	- 11,18 %	- 0,14	1,3 %
CC Retz-en-Valois	=	0	5,3 %
CC Thiérache Sambre et Oise	+ 1,02 %	+ 0,02	1,7 %
CC de la Champagne Picarde	- 1,01 %	- 0,04	4,1 %
CC de la Thiérache du Centre	=	0	2,4 %
CC des Portes de la Thiérache	=	0	0,8 %
CC des Trois Rivières	+ 0,83 %	+ 0,04	5,1 %
CC du Canton d'Oulchy-le-Château	+ 10,2 %	+ 0,04	0,4 %
CC du Canton de Charly-sur-Marne	nd	nd	nd
CC du Chemin des Dames	- 1,14 %	- 0,01	0,8 %
CC du Pays de la Serre	- 1,03 %	- 0,02	1,6 %
CC du Pays du Vermandois	+ 2,92 %	+ 0,09	2,9 %
CC du Val de l'Aisne	- 6,25 %	- 0,09	1,5 %
CC du Val de l'Oise	- 4,62 %	- 0,09	1,9 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

CONTRIBUTION DES EPCI

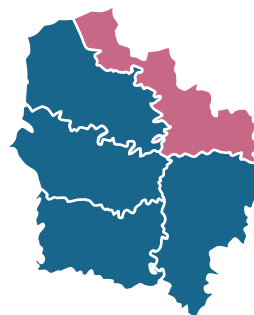
DU DÉPARTEMENT À LA VARIATION DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTALE



■ Contribution négative
■ Contribution nulle
■ Contribution positive

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES



59

Les chiffres clés du département du Nord

- 720

Le solde net d'**emplois ESS**
dans le Nord pour l'année **2020**Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre
2019 et de la fin du trimestre 2020Evolution de
l'effectif salarié

- 0,8%

ESS

PRIVE

- 0,5%

Croissance
de la masse
salariale

+ 0,9%

Évolution
du nombre
d'établissements

- 2,2%



2021

Evolution de l'emploi entre le T3 2020 et le T3 2021

+ 3%

NORD

+ 2,5%

Région HDE

Évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2019 et fin 2020

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	- 0,7 % (- 540 emplois)	- 2,4 %	+ 1,6 %
Coopératives	- 1,5 % (- 80 emplois)	- 0,2 %	- 3,3 %
Mutuelles	- 1,6 % (- 40 emplois)	- 3,1 %	+ 0,1 %
Fondations	- 2,2 % (- 40 emplois)	=	=

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2019 et fin 2020

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action Sociale	33,8 %	- 0,7 %	+ 1,1 %	+ 1,4 %
Hébergement médico-social	20,6 %	+ 2,6 %	+ 1,2 %	+ 3,9 %
Education	14,4 %	+ 0,3 %	- 0,3 %	+ 5,3 %
Soutien aux entreprises	6,5 %	- 3,4 %	- 1,8 %	- 4,4 %
Activités financières et d'assurance	6,1 %	- 2,2 %	- 2 %	- 0,7 %

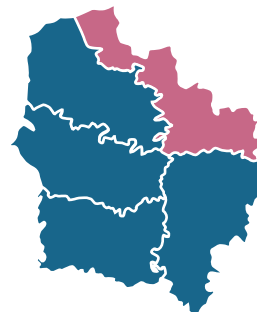
Secteurs d'activité ayant les plus forts poids en termes d'effectif salarié (hors « non-classés »)

SOURCE : ACOSS-URSSAF

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES

Les chiffres clés du département du Nord



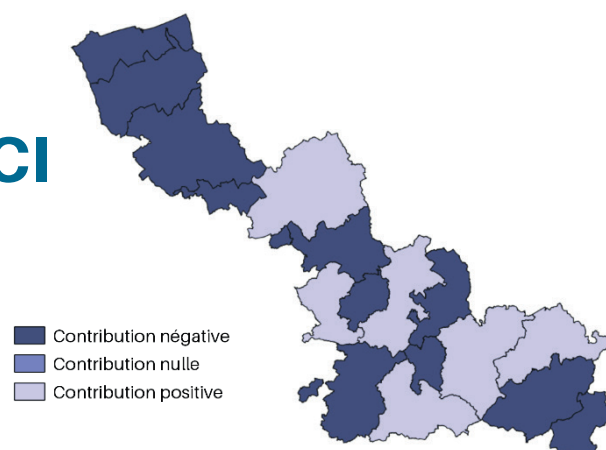
59

EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale (voir glossaire p.)	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Maubeuge Val de Sambre	+ 1,56 %	+ 0,06	3,9 %
CA Valenciennes Métropole	- 0,87 %	- 0,07	7,5 %
CA de Cambrai	- 1,42 %	- 0,05	3,5 %
CA de la Porte du Hainaut	+ 0,2 %	+ 0,01	3,7 %
CA du Caudrésis et du Catésis	+ 6,1 %	+ 0,11	1,8 %
CA du Douaisis Agglo	+ 1,16 %	+ 0,06	5,5 %
CC Cœur d'Ostrevent	- 0,68 %	- 0,01	1,2 %
CC Cœur de l'Avesnois	- 2 %	- 0,01	0,3 %
CC Flandre Lys	- 4,67 %	- 0,02	0,3 %
CC Pévèle-Carembault	- 3,32 %	- 0,07	2,1 %
CC de Flandre Intérieure	- 0,43 %	- 0,01	2,9 %
CC de la Haute-Deûle	- 6,51 %	- 0,01	0,2 %
CC des Hauts de Flandre	- 4,14 %	- 0,03	0,7 %
CC du Pays Solesmois	- 4,23 %	- 0,01	0,2 %
CC du Pays de Mormal	+ 4,7 %	+ 0,03	0,6 %
CC du Sud Avesnois	- 1,67 %	- 0,02	1,13 %
CU de Dunkerque	- 1,55 %	- 0,15	9,6 %
Métropole Européenne de Lille	+ 0,21 %	+ 0,11	54,7 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

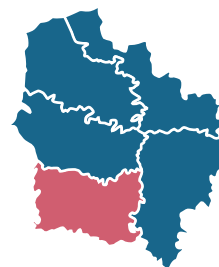
CONTRIBUTION DES EPCI

DU DÉPARTEMENT À LA VARIATION DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTALE



L'ESS

DANS LES TERRITOIRES



60

Les chiffres clés du département de l'Oise

- 430

Le solde net d'**emplois ESS**
dans l'Oise pour l'année **2020**Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre
2019 et de la fin du trimestre 2020Evolution de
l'effectif salarié

- 2,2%

ESS

PRIVE

- 1%

Croissance
de la masse
salariale

- 0,3%

Évolution
du nombre
d'établissements

- 2,5%



2021

Evolution de l'emploi entre le T3 2020 et le T3 2021

+ 0,5%

OISE

+ 2,5%

Région HDF

Évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2019 et fin 2020

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	- 2,3 % (- 390 emplois)	- 2,6 %	=
Coopératives	+ 1,9 % (+ 20 emplois)	- 2 %	+ 1,2 %
Mutuelles	- 4,2 % (- 40 emplois)	- 2,2 %	- 2,3 %
Fondations	- 2,2 % (- 30 emplois)	=	- 2,7 %

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2019 et fin 2020

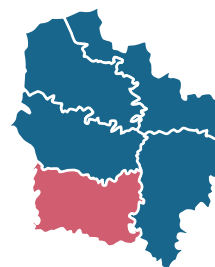
	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action Sociale	28,6 %	- 2,5 %	+ 1,7 %	- 0,1 %
Hébergement médico-social	23 %	+ 2,2 %	- 3,3 %	+ 1,3 %
Education	9 %	- 3,8 %	=	- 1,4 %
Soutien aux entreprises	8,9 %	+ 2,1 %	+ 1,8 %	+ 3,2 %
Santé humaine	7,1 %	+ 3,8 %	+ 2,9 %	- 0,6 %

Secteurs d'activité ayant les plus forts poids en termes d'effectif salarié (hors « non-classés »)

SOURCE : ACOSS-URSSAF

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES



60

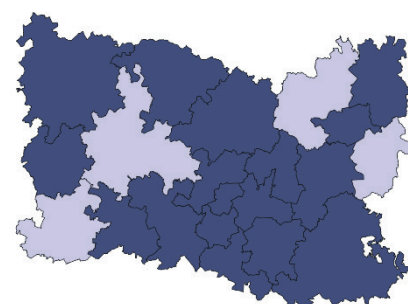
Les chiffres clés du département de l'Oise

EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale (voir glossaire p.)	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Creil Sud Oise	- 4,4 %	- 0,45	10,2 %
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	- 0,7 %	- 0,13	18,1 %
CA du Beauvaisis	+ 0,86 %	+ 0,23	26,7 %
CC Senlis Sud Oise	- 0,51 %	- 0,02	2,9 %
CC Thelloise	- 2,44 %	- 0,12	4,9 %
CC de l'Aire Cantilienne	- 7,73 %	- 0,49	6,3 %
CC de l'Oise Picarde	=	0	1,4 %
CC de la Picardie Verte	- 4,13 %	- 0,13	3,2 %
CC de la Plaine d'Estrées	- 3,18 %	- 0,05	1,5 %
CC des Deux Vallées	- 1,7 %	- 0,01	0,9 %
CC des Lisières de l'Oise	+ 1,19 %	+ 0,03	2,6 %
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	- 2,19 %	- 0,06	2,7 %
CC des Sablons	- 4,55 %	- 0,09	1,9 %
CC du Clermontois	- 2,17 %	- 0,06	2,7 %
CC du Liancourtois	- 9,64 %	- 0,21	2,2 %
CC du Pays Noyonnais	- 7,41 %	- 0,19	2,5 %
CC du Pays de Bray	- 13,64 %	- 0,01	0,1 %
CC du Pays de Valois	- 6,86 %	- 0,21	3,1 %
CC du Pays des Sources	+ 4,26 %	+ 0,01	0,3 %
CC du Plateau Picard	- 1,57 %	- 0,06	3,5 %
CC du Vexin-Thelle	+ 0,85 %	+ 0,02	2,4 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

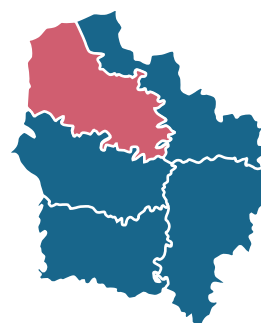
CONTRIBUTION
DES EPCIDU DÉPARTEMENT À LA VARIATION DE
L'EMPLOI DÉPARTEMENTALE

■ Contribution négative
■ Contribution nulle
■ Contribution positive



L'ESS

DANS LES TERRITOIRES



62

Les chiffres clés du département du Pas-de-Calais

- 100

Le solde net d'**emplois ESS**
dans le Pas-de-Calais pour l'année **2020**Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre
2019 et de la fin du trimestre 2020Evolution de
l'effectif salarié

- 0,2%

ESS

- 0,6%

PRIVE

Croissance
de la masse
salariale

+ 1,1%

Évolution
du nombre
d'établissements

- 1,9%



2021

Evolution de l'emploi entre le T3 2020 et le T3 2021

+ 2,5% + 2,5%

PAS-DE-CALAIS

Région HOF

Évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2019 et fin 2020

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	- 0,4 % (- 160 emplois)	- 2,6 %	+ 0,6 %
Coopératives	- 1,3 % (- 30 emplois)	=	- 2,3 %
Mutuelles	+ 0,9 % (+ 10 emplois)	+ 1,9 %	+ 8,1 %
Fondations	+ 3,1 % (+ 70 emplois)	+ 33,3 %	+ 7 %

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2019 et fin 2020

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action Sociale	35,1 %	+ 1,1 %	+ 0,8 %	+ 1,5 %
Hébergement médico-social	23,1 %	+ 1,5 %	- 0,4 %	+ 2 %
Santé humaine	12,8 %	+ 2,3 %	=	+ 6,3 %
Education	6,4 %	- 2,5 %	- 2,5 %	- 1,6 %
Soutien aux entreprises	6,3 %	+ 3,5 %	- 1,8 %	+ 3 %

Secteurs d'activité ayant les plus forts poids en termes d'effectif salarié (hors « non-classés »)

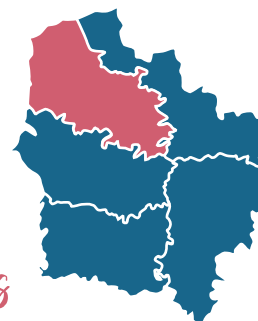
SOURCE : ACOSS-URSSAF

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES

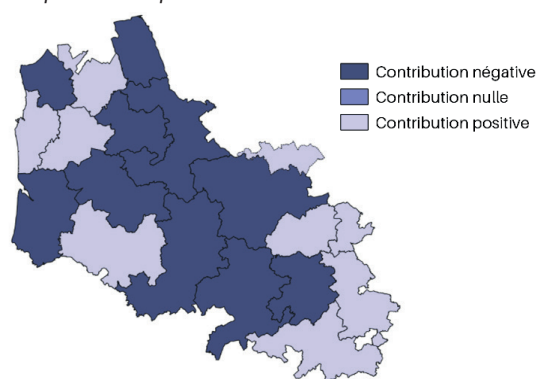
62

Les chiffres clés du département du Pas-de-Calais



EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale (voir glossaire p. 2)	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Grand Calais Terres et Mers	+ 1,03 %	+ 0,07	7,2 %
CA d'Hénin-Carvin	+ 1,25 %	+ 0,1	8,1 %
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	- 0,11 %	- 0,02	15,5 %
CA de Lens - Liévin	+ 0,87 %	+ 0,15	16,7 %
CA des Deux Baies en Montreuillois	- 0,87 %	- 0,08	8,7 %
CA du Boulonnais	+ 0,09 %	+ 0,01	7,7 %
CA du Pays de Saint-Omer	- 0,22 %	- 0,02	7,1 %
CC Osartis Marquion	+ 3,22 %	+ 0,03	0,8 %
CC Pays d'Opale	+ 1,9 %	+ 0,04	1,9 %
CC de Desvres-Samer	+ 9,59 %	+ 0,12	1,3 %
CC de la Région d'Audruicq	- 5,89 %	- 0,06	1 %
CC de la Terre des Deux Caps	- 1,74 %	- 0,02	1 %
CC des Campagnes de l'Artois	- 1,11 %	- 0,01	1 %
CC des Sept Vallées	+ 10,63 %	+ 0,19	1,8 %
CC du Haut Pays du Montreuillois	- 3,93 %	- 0,06	1,6 %
CC du Pays de Lumbres	- 0,95 %	- 0,01	0,9 %
CC du Sud-Artois	+ 3,85 %	+ 0,07	1,7 %
CC du Ternois	- 1,89 %	- 0,04	2,2 %
CU d'Arras	- 1,44 %	- 0,19	13 %
CC Flandre Lys	+ 2,11 %	+ 0,02	1 %

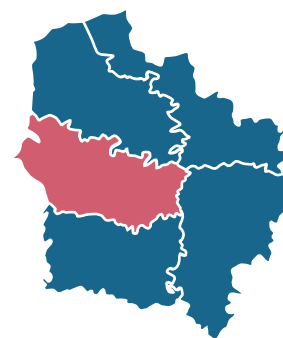
* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

CONTRIBUTION
DES EPCIDU DÉPARTEMENT À LA VARIATION DE
L'EMPLOI DÉPARTEMENTALE

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES

Les chiffres clés du département de la Somme



80

- 160

Le solde net d'**emplois ESS**
dans la Somme pour l'année **2020**Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre
2019 et de la fin du trimestre 2020Evolution de
l'effectif salarié

- 1%

ESS

PRIVE

- 1,8%

Croissance
de la masse
salariale

+ 0,4%

Évolution
du nombre
d'établissements

- 2,8%



2021

Evolution de l'emploi entre le T3 2020 et le T3 2021

+ 2%

SOMME

+ 2,5%

Région HDE

Évolution de l'emploi salarié **par famille**

entre fin 2019 et fin 2020

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	- 0,9 % (- 120 emplois)	- 3,5 %	+ 0,6 %
Coopératives	- 3,2 % (- 30 emplois)	+ 1,3 %	- 1,7 %
Mutuelles	- 2,9 % (- 10 emplois)	+ 3,6 %	+ 3,1 %
Fondations	- 14,3 % (- 10 emplois)	+ 20 %	+ 6,5 %

Évolution de l'emploi salarié **par secteur d'activité**

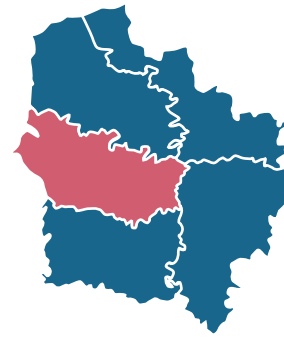
entre fin 2019 et fin 2020

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action Sociale	27,4 %	- 2,7 %	- 2,6 %	- 0,9 %
Hébergement médico-social	24,4 %	+ 1,3 %	- 3,1 %	+ 5,5 %
Education	12,5 %	- 1,5 %	+ 2,8 %	- 3,1 %
Soutien aux entreprises	6,9 %	+ 4,6 %	- 1,6 %	- 3,5 %
Activités financières et d'assurance	7,2 %	- 3,2 %	+ 1,9 %	+ 1,6 %

L'ESS

DANS LES TERRITOIRES

Les chiffres clés du département de la Somme



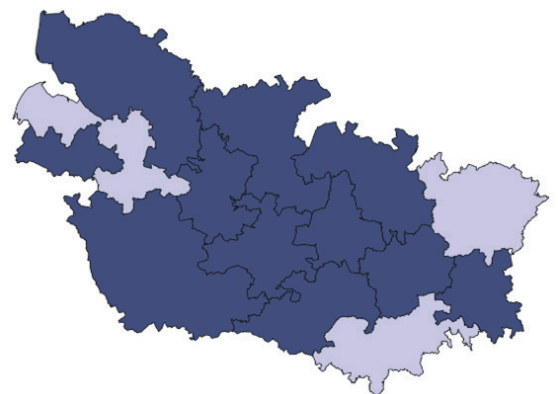
80

EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale (voir glossaire p.)	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Amiens Métropole	- 0,45 %	- 0,26	59 %
CA de la Baie de Somme	+ 1,56 %	+ 0,17	10,9 %
CC Avre Luce Noye	- 22,22 %	- 0,09	0,4 %
CC Nièvre et Somme	- 2,19 %	- 0,07	3,2 %
CC Ponthieu-Marquenterre	- 1,79 %	- 0,04	2,5 %
CC Somme Sud-Ouest	- 1,89 %	- 0,06	3,4 %
CC Terre de Picardie	- 0,55 %	- 0,01	1,2 %
CC de l'Est de la Somme	- 1,29 %	- 0,02	1,5 %
CC de la Haute-Somme	+ 2,58 %	+ 0,13	4,9 %
CC du Grand Roye	+ 0,25 %	+ 0,01	2,6 %
CC du Pays du Coquelicot	- 13,29 %	- 0,35	2,6 %
CC du Territoire Nord Picardie	- 1,33 %	- 0,02	1,4 %
CC du Val de Somme	- 2,95 %	- 0,06	2,1 %
CC du Vimeu	- 8,35 %	- 0,32	3,8 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

CONTRIBUTION DES EPCI

DU DÉPARTEMENT À LA VARIATION DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTALE



■ Contribution négative
■ Contribution nulle
■ Contribution positive

INFORMATIONS PRATIQUES

glossaire

T1, T2, T3, T4 : désignent les trimestres selon leur rang dans l'année considérée. Le « T1 2020 » correspondant au premier trimestre de l'année 2020, soit les 3 premiers mois de cette année-là.

Effectifs salariés : désigne le nombre de personnes déclarées dans l'établissement en fin de trimestre quelle que soit la durée de travail. Ces données statistiques ne prennent pas en compte le champ complet de l'économie solidaire tel que défini par la Loi ESS du 31 Juillet 2014. Ne sont pas comptabilisés ici les effectifs salariés de toutes les coopératives faute de pouvoir intégrer aujourd'hui les établissements relevant des données de la Mutualité sociale agricole (MSA), ainsi que ceux relatifs aux établissements des sociétés commerciales de l'ESS.

Nombre d'établissements : est défini par trimestre. Un établissement est comptabilisé lorsqu'il a déclaré une masse salariale non nulle sur le trimestre étudié.

Masse salariale : désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

Glissement annuel : désigne l'évolution en établissements, en emplois ou en masse salariale entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. Lorsque l'on parle de l'évolution en glissement annuel pour l'année 2020, cela correspond à l'évolution observée entre le dernier trimestre 2019 et le dernier trimestre 2020

Glissement trimestriel : désigne l'évolution en établissements, en emplois ou en masse salariale entre deux trimestres successifs

Contribution à la variation globale : pondération de la variation d'un sous-territoire selon son poids dans le territoire englobant. Ce calcul est réalisé afin d'estimer la part de variation d'une variation globale due à une partie du tout. Cela permet également de remettre en perspective la variation d'un territoire au regard du territoire plus large sur lequel il se trouve. Cette donnée s'exprime en point de pourcentage.

Secteurs d'activité : la nomenclature économique de synthèse (NES) est une nomenclature de grands secteurs d'activités utilisée pour les études statistiques. Elle est en concordance avec la nomenclature d'activité française (NAF). La NAF a été révisée en 2008, elle se décline en 21 sections, 88 divisions, 272 groupes et 732 codes APE. On parle dans ce document, de secteurs d'activités (niveau agrégé).

>>>> Catégorie "non-classés" : La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités enregistrées sous le code 94.99Z de la NAF de l'INSEE, correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements concernés sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications ou du fait que le code n'a pas été correctement renseigné lors de leur déclaration. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations et des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

Contacts

Cette note de conjoncture est le fruit du travail réalisé par l'**Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire** (ORESS). L'ORESS produit des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention. Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de « contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ».

Amandine Montuelle

amandine.montuelle@cresshdf.org

Tristan Lomège

tristan.lomege@cresshdf.org

www.cresshdf.org